

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 54 (2007)

Heft: 2

Rubrik: Edito romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

Union, Fédération et Office

On commencera par saluer et remercier les initiatives des uns et des autres (USPC et ASOPC) d'arriver prochainement à un accord pour aboutir à une Fédération. Les excellentes nouvelles entendues font bien augurer d'un aboutissement réjouissant. Est-ce que cela sera suffisant pour «renforcer» réellement le poids de l'association auprès des instances fédérales, cantonales et communales?

D'un autre côté, il est réjouissant de constater que cette Fédération voit le jour après tant d'années d'efforts. Pourtant, ici et là, les sections actuelles de l'USPC se posent beaucoup de questions quant à la définition de leurs nouveaux objectifs, si ce n'est de leur propre utilité. On ne peut qu'espérer que la prochaine assemblée dissipera au moins quelques doutes. Parmi les questions, il y a celles liées à l'information aux membres, au recrutement des nouveaux membres, aux relations avec les autorités (cantonales et communales) notamment dans le domaine de la formation, voire à la définition d'un nouveau mode de financement des activités.

En ce qui concerne l'information, il est vrai que plusieurs pistes sont à l'étude, comme par exemple l'édition d'une «Newsletter», mais sous quelle forme (papier, électronique, etc.)?

Enfin, qu'en sera-t-il de l'attitude concrète de l'OFPP, vis-à-vis de cette «force» nouvelle? Il est à craindre que le discours attendu de son directeur, Willi Scholl, lors de la prochaine assemblée de l'USPC du 5 mai à Berne, n'apportera rien de plus que de l'autosatisfaction, voire quelques regrets quant au manque cruel de moyens. D'ailleurs, sans faire de sémantique ou de psychologie de café du Commerce, on peut tout de même se poser la question de la signification du terme «Protection de la population» pour tout un chacun (!). La réponse pourrait se trouver dans la question en effet, le mot protection exprime trop souvent, dans l'esprit du citoyen lambda, une forme de paternalisme plutôt à consonance passéiste dont le seul objectif est de laisser à entendre que le «père» est là; il veille à tout. Après tout, l'essentiel aujourd'hui n'est-il pas de mourir en bonne santé?

René Mathey



Une salle bien remplie; au premier plan: Michel Maillefer, président du CODIR, Michel Devantay, René Devantay, président de l'USPC-VD, P.-A. Haas, SSCM.

RAPPORT DE L'ORGANISATION RÉGIONALE DE COSSONAY

Une organisation bien dans sa peau

A l'instar de beaucoup d'autres régions de protection civile, celle de Cossonay a dû relever nombre de défis, tout en passant par les différents goulets d'étranglement qu'ont posés les différentes réformes. Organisé aujourd'hui en bataillon, l'ORPC de Cossonay est en pleine santé ainsi que l'a démontré dans son rapport Pierre-Alain Collet, commandant de l'organisation.

RENÉ MATHEY

L'organisation régionale a été créée en 1997. Elle regroupe les communes de Bettens, Bournens, Boussens, Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Cossonay, Cuarnens, Daillens, Dizi, Eclépens, Ferreyres, Gollion, Grancy, La Chaux, L'Isle, Lussey-Villars, Mauraz, Mex, Moiry, Mont-la-Ville, Montricher, Orny, Penthaz,

Penthaz, Pomaples, La Sarraz, Senarclens, Sullens, Vufflens-la-Ville, Vullierens.

L'assemblée régionale est formée d'un délégué municipal de chaque commune; son comité est composé de membres de l'assemblée (1 président, 1 vice-président et 1 secrétaire élus par l'assemblée). Actuellement, le comité de l'assemblée régionale est formé de Michel Devantay de Grancy, président, Bernard Martin de Penthaz, vice-président, Sylvie Guignet de Bournens, secrétaire.

Le comité directeur est formé de 5 délégués municipaux. Ils ne font pas partie de l'assemblée régionale, ils sont élus par cette dernière. Le comité est composé de Michel Maillefer de Vullierens, président, Michel Girod de Penthaz, vice-président, Monique Bally de Chavannes-le-Veyron, membre, Sandrine Boelhen de L'Isle, membre, Valérie



Pierre-Alain Collet, cdt de l'ORPC.



Toute la superstructure de l'ORPC.